

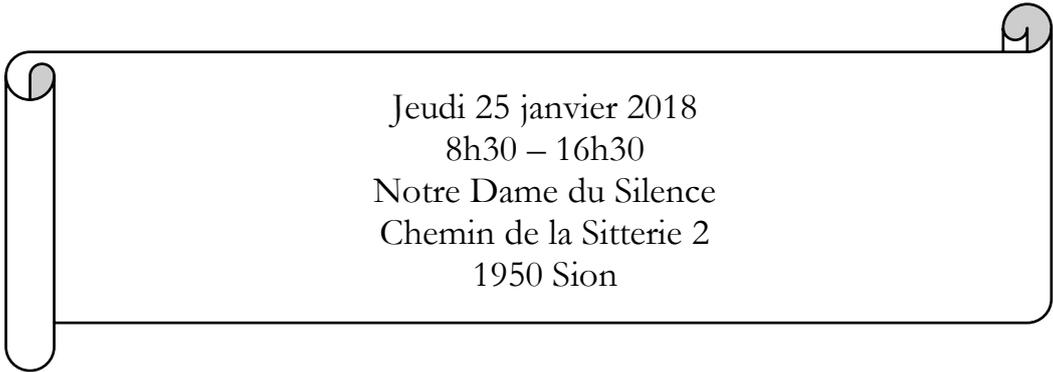
Le travail en binôme Infirmière - ASSC



NEW!



**OUVERT
AUX
ASSC**



Jeudi 25 janvier 2018
8h30 – 16h30
Notre Dame du Silence
Chemin de la Sitterie 2
1950 Sion

Descriptif

Les infirmiers-ères et les ASSC travaillent ensemble au quotidien. Or, Ce travail en binôme ne va pas toujours de soi. En effet, sur le terrain, l'articulation des compétences des uns-es et des autres n'est pas évident. Comment se (re)positionner en tant qu'infirmier-ère face à cette nouvelle configuration de l'équipe soignante ? En tant qu'ASSC comment trouver sa place au sein du binôme tout en pouvant exercer ses compétences spécifiques mais sans dépasser les limites de sa fonction. ? Cette journée sera consacrée à la pratique et à la collaboration entre ces deux professionnels-les, avec ses avantages et ses limites.

Objectifs de la journée de cours

- Clarifier les rôles et les responsabilités lors du travail en binôme
- Travailler en interprofessionnalité dans le respect de son champ de compétences
- Se positionner dans son rôle professionnel avec bienveillance
- Etre capable d'exercer son rôle professionnel avec efficacité
- Proposer des pistes pour son travail au quotidien

Intervenant

- Nadia Ebenegger, Clinicienne en gérontologie, formatrice, coach de plusieurs institutions mettant en place le travail en binôme.

Participants

- Infirmier-ère
- Infirmier-ère assistant-e
- Étudiant-e infirmier-ère
- ASSC 

Prix

- Membre ASI 100.-
- Non-membre 150.-
- Étudiant-e 50.-

Responsable du cours : Stéphanie Zimmermann

Le travail en binôme Infirmière – ASSC

Délai d'inscription au 5 janvier 2018

Le nombre de places est limité et nous favorisons un équilibre entre infirmières et ASSC

Bulletin d'inscription (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Nom

Prénom

Rue

NP Domicile

No de tél E-mail:

Employeur

Prière de cocher la case correspondante

Je suis

Infirmier-ère Infirmier-ère assistant-e Étudiant-e ASSC

Je suis

Membre ASI no Non-membre ASI

Date :

Signature :



Nouvelles conditions générales au verso du flyer



Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.

MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet www.asi-sbk-vs.ch
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat. Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

Désistement

En cas de désistement entre le délai d'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste dû.

Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

Prix

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

Paielement

Les frais de formation doivent être payés **avant** le cours. La preuve du paiement est à présenter le jour de cours. Sans cela, l'accès au cours est refusé.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

Attestation

Chaque participante reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

Evaluation

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participantes.